Université
Michel de Montaigne
Bordeaux 3

Direction générale des services

UNIVERSITÉ DE BORDEAUX

ACTE ADMINISTRATIF

Conformément à la délibération du 14 octobre 2011 relative à la délégation de pouvoir accordée à son président par le Conseil d'Administration de l'Université Michel de Montaigne Bordeaux 3, celui-ci a arrêté les Modalités de Contrôles de Connaissances à l'issue d'un CEVU exceptionnel le 19 octobre 2011.

Talence, le 19 octobre 2011

Le président

Patrice BRUN

Université Michel de Montaigne Bordeaux 3 Présidence

Bât. Adm • Domaine universitaire • F 33607 Pessac cedex
Tél. +33 (0)5 57 12 45 45 ou 47 64 • Fax +33 (0)5 57 12 47 94 • direction-generale-des-services@u-bordeaux3.fr • www.u-bordeaux3.fr